

N° 53
S É N A T

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

18 décembre 2013

PROJET DE LOI

*autorisant la ratification du traité de **coopération**
en matière de **défense** entre la République française
et la République de **Djibouti**.*

(Texte définitif)

*Le Sénat a adopté sans modification, en première
lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée
nationale en première lecture, dont la teneur suit :*

Voir les numéros :

Assemblée nationale (14^{ème} législ.) : 425, 930, 993 et T.A. 168.

Sénat : 697 (2012-2013), 219 et 220 (2013-2014).

Article unique

Est autorisée la ratification du traité de coopération en matière de défense entre la République française et la République de Djibouti (ensemble trois annexes), signé à Paris, le 21 décembre 2011, et dont le texte est annexé à la présente loi⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 18 décembre 2013.

Le Président,

Signé : Jean-Pierre BEL

⁽¹⁾ *Nota* : voir le document annexé au n°425 (A.N., 14^e législ.)